



Département du Rhône
Commune de Montrottier

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

En exercice : 14
Présents : 14
Votants : 14

L'an **DEUX MILLE VINGT-TROIS**
Le **VINGT-ET-UN DECEMBRE**

Le Conseil municipal de la commune de Montrottier dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Maire

Date de la convocation du conseil municipal : **15 décembre 2023**

Etaient présents : Michel GOUGET, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Laura JOURNET, Jean-François POISSON, Bernard CHAVEROT, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Evelyne PANISSET, Irène CHAMBE, Lydie LAURENT, Régis COQUET, Jean-Paul FARJOT, Bernard BOUCHET, Myriam RAYNARD.

Secrétaire de séance : Régis COQUET.

2023-77

**Fonds de Soutien au Commerce Rural Sédentaire - Porteur de Projet Immobilier -
Création / Rénovation de locaux commerciaux - ancienne caserne des pompiers –
Demande de subvention.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une demande de subvention à hauteur de 30 000.00 € a été adressée à l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023 dans le cadre du projet de création de locaux commerciaux au sein de l'ancienne caserne des pompiers. Cette demande a été classée sans suite.

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter de nouveau le partenariat financier de l'État pour ce projet dans le cadre du Fonds de Soutien au Commerce Rural Sédentaire - Porteur de Projet Immobilier.

Le bilan prévisionnel de l'opération est établi comme suit :

Coût / Dépenses (en € HT)		Financement / Recettes (en € HT)	
Maîtrise foncière (Acquisition du terrain et de l'immeuble et frais sur acquisitions)	7 500 €	Valorisation des opérations	18 000 €
Travaux de remise en état du local qui concourent directement à l'opération	50 000 €	Autres recettes (Cessions foncières ou immobilières liées à l'opération, fonds propres complémentaires, etc.)	11 440 €
		Montant de la subvention demandée au titre du Fonds	28 060 €
Total des dépenses	57 500 €	Total des recettes	57 500 €

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** de demander une subvention de 28 060 € à l'État au titre du Fonds de Soutien au Commerce Rural Sédentaire dans le cadre du projet de création de locaux commerciaux au sein de l'ancienne caserne des pompiers,
- **APPROUVE** le dépôt du dossier de demande de subvention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager l'ensemble des mesures afférentes à ce dossier.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20231221-DE2023-77-DE
Date de télétransmission : 28/12/2023
Date de réception préfecture : 28/12/2023

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre

Le Maire,

Michel GOUGET



Le secrétaire de séance,

Régis COQUET

Le Maire, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :

Mairie de Montrottier – Tel 04 74 70 13 07 - Fax 04 74 70 20 39
Email : mairie@montrottier.fr

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20231221-DE2023-77-DE
Date de télétransmission : 28/12/2023
Date de réception préfecture : 28/12/2023